

Conférence de lancement du cycle

Date et lieu : 17 octobre 2019, Montréjeau

Intervenants :

Dr Radoine Haoui, Président de la CME du Centre hospitalier Gérard Marchant ;
Dr Maria del Coro Vizuite Rebollo, Chef du Pôle, Dr Grégory Susman, Praticien Hospitalier, et Mme Mylène Raud, Cadre supérieur de Santé, Pôle Psychiatrie A3 Hôpitaux de Lannemezan ;

Dr Michel Dutech, médecin généraliste à la MSP Nailloux Calmont et Président de la Fédération Occitanie Roussillon de Maisons de Santé (FORMS), et Mme Catherine Pourtau, Cadre supérieur de santé au Centre hospitalier Gérard Marchant ;

Mme Stéphanie Vernhes, Présidente de l'association des Psychologues du Comminges et Dr Yohann Verges, médecin généraliste à la MSP de Rieux Volvestre.

Animateur : Dr Jean-Christophe Poutrain, professeur du Département de Médecine générale de la Faculté de médecine de l'Université Toulouse III Paul Sabatier

Ce compte rendu a vocation de refléter la synthèse et la richesse des échanges dans la salle. Pour une vision complète des interventions, les présentations sont disponibles sur la page Web du cycle de conférences : <https://www.commingespyrenees.fr/wp-content/uploads/2019/10/PPT-Cycle-de-conf%C3%A9rences-final.pdf>

Bienvenue

La coordinatrice de la Maison de santé Mont Royal Santé de Montréjeau, Mme Céline Malard, donne la bienvenue à l'ensemble de participants, et les remercie d'avoir répondu favorablement à cette invitation. A un peu plus d'une année d'ouverture, la participation de cette MSP à l'organisation de ce cycle de conférences démontre la volonté de ses professionnels de nouer des collaborations avec les autres maisons de santé du territoire, avec le soutien du contrat local de santé, afin de faire émerger des projets qui permettent de proposer une meilleure offre de soins sur le Comminges.

Le Professeur Poutrain, animateur de cette conférence, prend ensuite la parole pour partager avec la salle une anecdote qui illustre pour lui les difficultés, qui existent encore à ce jour, qui peut rencontrer un médecin généraliste, porte d'entrée et pivot du système de soins, quand il a besoin d'orienter un patient pour une prise en charge rapide et spécialisée en matière de santé mentale. L'importance pour l'ensemble des acteurs de se connaître et de se coordonner est crucial pour assurer une bonne orientation du patient.

Il présente ensuite le déroulé des différentes interventions, et remercie les intervenants pour leur participation à cette soirée.

Représentation sociale de la maladie mentale. Organisation de la psychiatrie publique et brève introduction du PTSM 31

Le Dr Haoui introduit la conférence avec une explication du processus de stigmatisation qui a accompagné la perception de la maladie mentale à ce jour, et du poids des représentations sociales dans la perception et la place que la société donne aux personnes souffrant des troubles mentaux, et par conséquence, la place de la psychiatrie dans le système des soins. Les caractéristiques de dangerosité, d'incurabilité et/ou d'associabilité qui sont attribuées à ces personnes, et véhiculées par les médias, ont été réfutées par différentes études épidémiologiques et statistiques, et elles ont des conséquences très importantes pour les personnes qui souffrent de cette stigmatisation sur différents plans : personnel, social et de soins. Ces facteurs participent à l'exclusion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques et réduisent leurs chances de guérison.

Le Dr Haoui réalise ensuite une rapide explication de l'organisation de l'offre de soins publique sur notre département, structurée en 8 secteurs géographiques de psychiatrie générale. Chaque secteur assume une responsabilité géo-populationnelle, sur des principes de proximité, d'accessibilité et de continuité de soins, en hospitalier et extra-hospitalier. Dans cette structuration, pionnière du modèle de « parcours de soin coordonné », le médecin généraliste se positionne en acteur principal, d'autant par son rôle de premier recours avant diagnostic que par la prise en charge des co-morbidités somatiques des patients psychiatriques. Sa compréhension des différents dispositifs et acteurs qui constituent le système, et donc le parcours, est un enjeu majeur pour garantir la réussite de la prise en charge.

Pour faire évoluer cette organisation, la Loi de Modernisation de notre système de santé (LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016) a prévu la mise en œuvre sur les territoires du « projet territorial de santé mentale » ou PTSM, élaboré par l'ensemble des acteurs qui participent à la politique de santé mentale. L'objectif à terme est d'organiser des parcours de proximité, où les missions de chacun soient clarifiées et lisibles, en s'appuyant notamment sur la psychiatrie de secteur. Sur le département de la Haute-Garonne, les travaux d'élaboration du PTSM ont été lancés récemment, à travers une démarche participative qui a suscité une importante mobilisation des acteurs. Au-delà de la coordination des acteurs, la finalité est de transformer le regard de la société sur la maladie mentale et de donner aux personnes atteintes d'un trouble psychique les informations et les outils pour devenir l'acteur principal de son parcours.

Pour plus d'information sur ce sujet : <http://www.ptsm31.org/>

Présentation du secteur psychiatrie adulte du CH Lannemezan

Le Dr Vizute et Mme Raud réalisent ensuite une présentation du secteur Psychiatrie adulte qui structure l'offre publique sur le territoire du Comminges, en hospitalier et extra-hospitalier, sous la responsabilité du CH Lannemezan, ainsi que les missions qui développent les équipes en charge.

Mme Raud fait remarquer à la salle l'augmentation significative annuelle du nombre de patients suivis par les équipes, qui font face à des difficultés structurelles (pénurie de professionnels de santé,

paupérisation du territoire, difficultés d'accessibilité et de mobilité du fait de l'étendue du territoire) qui font que les acteurs s'interrogent sur la pertinence de la sectorisation. Le nombre important d'acteurs de la santé mentale sur le territoire nécessite un effort de coordination et de maillage pour assurer la lisibilité du système pour les professionnels et pour ses habitants. Des dispositifs de coordination tels que la MAIA 31 et le Conseil local de santé mentale sont des atouts pour favoriser l'interconnaissance et la coordination. Des projets portés par la CH Lannemezan, soit avec les professionnels du premier recours (consultation infirmière sur la MSP Mont Royal santé), soit avec les soins hospitaliers (projet de télémédecine en lien avec les services urgences du CHCP), devraient permettre d'assurer une meilleure offre de soins et de suivi.

Démarche intégrative des projets de santé de la M.S.P. et du C.M.P./C.A.T.T.P. Nailloux

Le Dr Dutech et Mme Pourtau réalisent la présentation d'un projet partenarial novateur, qui a démarré en 2012 avec l'installation d'un centre médico-psychologique (CMP) et un centre d'activités thérapeutiques à temps partiel (CATTP), dépendant du CH Marchant, dans des locaux attenants à la MSP de Nailloux. Cela a permis et favorisé un travail d'acculturation réciproque entre les différents professionnels, qui se retrouvent sur des RCP communes, mais aussi sur les moments informels. Les compétences professionnelles se voient ainsi renforcées, et la prise en charge pluridisciplinaire qui proposait la MSP s'est vue complétée par l'offre en santé mentale.

Même si l'activité des deux structures s'est fortement développée, le partenariat permet d'assurer une meilleure réactivité et cohérence des soins, ainsi que l'intervention rapide dans les situations de crise. A ce jour, les partenaires souhaitent renforcer le projet, grâce à une extension des locaux permettant d'augmenter la file active du CMP/CATT, et réfléchissent à l'organisation de stages croisés entre les étudiants en cours d'internat.

Le Dr Dutech souligne l'importance du soutien de l'ARS dans la mise en œuvre de ce projet, qui a été cité en exemple à plusieurs reprises dans le Projet Régional de Santé Occitanie Santé 2022.

Médecins généralistes et psychologues : quelles collaborations ?

Présentation d'une expérience novatrice réalisée sur le Comminges, à partir de rencontres interprofessionnelles entre médecins généralistes et psychologues, ayant donné lieu à la réalisation de consultations en binôme entre ces deux professionnels.

Mme Vernhes et le Dr Verges partagent leur retour d'expérience : plusieurs actions ont été mises en place à destination de ces professionnels, mais cette présentation se focalise sur la programmation de consultations croisées dans les cabinets respectifs (MG ou psychologue) avec des patients volontaires pour participer à cette expérience. Trois objectifs principaux pour cette action : se rencontrer, mettre en perspective les pratiques et analyser les réactions des patients.

Cette expérimentation fait le constat d'une modification très positive de la relation entre ces deux professionnels : le partage d'outils professionnels, la compréhension du langage propre à chaque professionnel, sa façon de travailler ... ont permis l'enrichissement intellectuel mutuel. Également, ce regard croisé a favorisé le patient, augmenté sa confiance envers le psychologue et levé des obstacles vers une possible prise en charge psychologique.

Ces actions constituent une réponse pertinente à l'étude publiée en septembre 2018 par la Haute Autorité de Santé (HAS) afin d'améliorer le diagnostic, les prises en charge et le suivi des patients souffrant de troubles mentaux par la promotion d'une meilleure coordination entre le médecin généraliste et les autres acteurs de soins.

Echanges avec la salle

Des réflexions ont émergé pendant les échanges avec la salle :

1/ La nécessité d'une réflexion et d'un travail commun avec les élus dans les aspects d'inclusion dans la ville de personnes présentant de troubles psychiques, de façon à prévenir les possibles problèmes de convivance et d'éviter des réponses répressives dans des situations qui ne relèvent pas d'une réponse judiciaire. Tout en considérant qu'une personne avec des troubles psychiques reste un citoyen qui doit respecter l'état de droit, et justiciable comme tout citoyen.

2/ L'expérience de la MSP de Nailloux a conduit à une meilleure prise en charge et suivi des patients, car les réunions de concertation pluriprofessionnelle (RCP) se font avec l'ensemble des structures en présence (PMI, MAIA, etc.) ce qui facilite le dialogue et le déblocage de certaines situations.

3/ La MSP Mont Royal Santé de Montréjeau est en cours d'élaboration d'un projet permettant de proposer au sein de l'établissement des consultations infirmières en psychiatrie, pour assurer le suivi des patients. Ces consultations seraient assurées par le personnel mis à disposition par le CH Lannemezan, avec lequel une convention de collaboration est en cours d'élaboration. Le personnel se verra proposer d'intégrer les RCP qui sont mises en place au sein de la MSP, pour faciliter les échanges et le suivi des patients concernés.

4/ La question du partage de données pour un suivi efficace du patient en sortie d'hospitalisation devrait trouver réponse dans l'ouverture de Medimail (solution de messagerie sécurisée initialement réservée aux professionnels de santé,) à l'ensemble des professionnels sociaux et médico-sociaux (services d'aide à domicile, EHPAD, SSIAD, Mandataires judiciaires, équipes médico-sociales des Départements, CLIC, ...).

5/ Le rôle essentiel du pharmacien, en contact direct et périodique avec les patients, est souligné. Les pharmaciens ont un rôle de conseil auprès du patient et peuvent prévenir les problèmes liés aux ruptures de traitement, aux réactions inappropriées, etc. Pour cela, un contact facilité avec les médecins prescripteurs est essentiel. Une aide pour les prescriptions complexes peut être apportée par l'équipe du REIPO (Réseau d'Enseignement et d'Innovation pour la Pharmacie d'Officine), fondé par le service de Pharmacie Clinique de la Faculté de Pharmacie de Toulouse.

6/ La problématique de la prise en charge sur le territoire des jeunes entre 16 et 18 ans est soulignée. Sur le sud du département, l'offre publique en psychiatrie infanto-juvénile est gérée par le CH Marchant sur Toulouse, et la psychiatrie adulte par le CH à Lannemezan. Le patient est considéré adulte à partir de 16 ans, et la question se pose de la pertinence d'une hospitalisation dans une structure pour adultes.

Le Professeur Poutrain remercie l'ensemble des participants, spécialement des intervenants, pour la qualité de leurs interventions et présente la prochaine conférence du cycle.

Prochaine conférence : Cancer, de la prévention à la prise en charge des patients

14 novembre / 20h30, salle du conseil de la Mairie de Boulogne sur Gesse.

Intervenants :

Dr Khreiche (CRCDC-OC)

Pr Laurent (IUC Toulouse Oncopole et Université Toulouse III –Paul Sabatier).

Conférence animée par le Dr Bosc (Maison de santé du Boulonnais).